



HÔTEL
DES VENTES
D'AVIGNON

VENTE DE BIJOUX ET OR

MERCREDI 8 AVRIL 2026 A 9H30

LISTE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉE JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE

800	Bracelet orné de maillons filigranés, de perles de culture blanches et d'hématites. Poinçon tête d'aigle. Long: 18.2 cm. PB: 8.5g	250 / 300
801	Chaîne vénitienne en or jaune et son pendentif feuillagé serti de rubis et de petits diamants. Poinçons têtes d'aigle et charançons. Oxydations. Long chaîne : 45 cm. PB: 5.1g	380 / 400
802	Bague fleur décor lapidé et sertie de petits diamants de taille 8/8. Poinçon tête d'aigle. TDD: 55. PB: 3.7g	280 / 300
803	Bague fleur, les pétales lapidées sertie de pierres d'imitation incolores sur or gris et or jaune. Resuivre le sertissage. Poinçon tête d'aigle. TDD: 53. PB: 3.3g	240 / 260
804	Bague ornée d'une pierre ovale facettée quartz verdâtre fumé sur or jaune (AC). Rayures et usures. Long: 16.5 mm. TDD: 53.5. PB: 5.5g	240 / 260
805	2 bagues anciennes en or jaune et or gris: Une ornée d'émail et une de forme tourbillon. Des manques. Poinçons têtes d'aigle et cheval. Déformations. PB: 2.6g	190 / 220
806	Bague pièce de 10 Francs or Napoléon III tête laurée sur or jaune. Poinçon tête d'aigle. Diamètre : 19 mm. TDD: 53. PB: 7.8g	500 / 550
807	Longines. Montre de dame, le boîtier rectangulaire en or jaune. Cadran doré, index. Bracelet cuir noir de la marque Cobra. Poinçon Helvetia. Rayures et taches. Larg: 18 mm. PB: 18.4g	500 / 600
808	Alliance et paire de boucles d'oreilles brisures forme fleur ornée de demi-perles blanches en or jaune (1AC). Poinçons charançon. Soudures étain (boucles). PB: 4.4g	250 / 300
809	Broche barrette en or jaune sertie d'une citrine ovale facettée. Poinçon tête d'aigle. Egrisures et rayures. Long : 69 mm. PB: 7.1g	300 / 400
810	ZÉNITH. Montre bracelet de dame en or jaune à décor et maillons lapidés. Bracelet longueur modulable rapporté. Poinçon tête d'aigle. Rayures. PB: 22.2g	500 / 800
811	NOVOREX. Montre de dame, le boîtier en or jaune (AC). Bracelet noir. Remontoir en métal. PB: 12.3g	100 / 200
812	Bague jonc demi-alliance sertie de d'une lignée de diamants de taille baguette en or jaune (AC). Déformations. Larg : 5.5 mm. TDD: 50.5/51. PB: 2.5g	200 / 250
813	Bague jonc en or jaune (AC) à décor floral sertie de rubis rond, d'émeraudes et de pierres d'imitations (cassures et rayures). Déformations. PB: 2.4g	180 / 220
814	Bague « bouquet » en or jaune 14K (AC) sertie de pierres d'imitation incolores et de saphirs. TDD:50. PB: 3.2g	150 / 180
815	Bague en or jaune (AC) sertie de pierres d'imitation roses et incolores. Déformations. TDD: 54.5. PB: 2g	150 / 180
816	Bague saphir navette en or jaune (AC). Egrisures. TDD: 50. PB: 3g	140 / 160
817	3 bagues usées en or jaune (AC) ornées de pierres avec des manquantes. Une pierre jointe. Usures. PB: 8.3g	600 / 620
818	Importante médaille à profil de vierge avec sa fine chaîne maille gourmette en or jaune. Dos non gravé. Graveur C.Charl. Poinçons têtes d'aigle. Anneau ressort en métal. Petites déformations. Diamètre : 36 mm. Long : 54.5 cm. PB: 11.8g	800 / 1000
819	Pendentif orné d'une médaille ou pièce John et Robert Fitzgerald Kennedy de 1968 sertie sur or jaune. Poinçon tête d'aigle. Rayures et usures. Diamètre : 37.5mm. PB: 20.6g	2000 / 2200
820	Bracelet à maillons floraux et ajourés en or jaune. Poinçon tête d'aigle. Fermoir en métal. Oxydations. Larg : 7mm. Long: 19.3 cm. PB: 7.6g	640 / 650
821	Bracelet maille américaine en or jaune. Poinçon tête d'aigle. Larg: 12 mm. PB: 24.6g. Observation : Bracelet jamais porté.	2000 / 2200
822	Bague or froissé en or jaune. Poinçon tête d'aigle. Larg : 11/5 mm. TDD: 52.5. PB: 1.4g	120 / 140
823	Boucles pendants d'oreilles en or jaune (AC) ornés de boules de corail rose sur chaîne vénitienne de différentes hauteurs. Quelques boules avec fissures. Haut : 47 mm. PB: 3.5g	300 / 320
824	Bague ornée de demi-boules et godrons en or gris et or jaune sertie d'un petit diamant de taille 8/8. Poinçon tête d'aigle. Travail vers 1950. Oxydations. Larg : 12 mm. TDD: 53. PB: 3g	240 / 260
825	Six bagues dont de jeunes filles en or jaune, or gris et platine (4AC) serties de diamants de perles, de taille rose et ancienne . Oxydations et déformations. Poinçons têtes d'aigle. PB: 7.5g	350 / 400

826	Broche rubanée ornée de 3 pierres d'imitations en or jaune. Poinçons têtes d'aigle. Déformations. Long : 52 mm. PB: 5.5g	440 / 460
827	Épingle de cravate en or jaune et or gris ornée d'un aigle en vol. Les ailes déployantes. Travail fin XIXème / début XXème. Poinçon tête d'aigle. PB: 2.6g	200 / 220
828	2 médailles (dont Sainte Thérèse) et une chaîne maille forçat plate en or jaune (AC). Anneau ressort accidenté. Manques, déformations. Anneau de bout manquant. PB total: 10g	650 / 700
829	Chaîne maille forçat plate en or jaune (AC). L'anneau ressort changé en or jaune 12k. Long: 56.5 cm. PB: 7.5g	400 / 550
830	Bague en or gris ornée perle de culture blanche d'environ 8.2 mm de diamètre. Poinçon tête d'aigle. TDD: 51.5. PB: 3.6g	140 / 180
831	Paire de boucles d'oreilles en or jaune ornée chacune d'une perle de culture blanche dans un entourage en spirale. Poinçons têtes d'aigle. Système pas de vis. Oxydations et petites déformations. Diamètre : 12mm. PB: 2.6g	140 / 180
832	Bracelet double rangs de perles de culture blanches d'environ 4.8 à 5.4 mm de diamètre de deux intercalaires. UnLong: 18.5 cm. Larg: 11 mm. PB: 17.2g	120 / 140
833	Bague en or jaune et or gris à décor de rouleaux coniques enroulés cette d'une pierre d'imitation incolore. Travail vers 1940/50. Poinçon tête d'aigle. Oxydations. Egrisures. Larg: 13 mm. TDD: 55. PB: 5g	350 / 400
834	Un monogramme en or jaune (AC), les petites fixations en métal. Déformations. PB: 1g . Épingle en métal	100 / 200
835	Bracelet demi-jonc en or jaune (AC). Larg : 4 mm. Dim intérieure: 65 mm. PB: 25.9g	1500/2000
836	Bague jonc en or jaune (AC) sertie en demi-lune d'un saphir ovale épaulée de chaque côté de diamants de taille brillant. Larg: 8.5 mm. TDD: 54.5. PB: 5.7g	300 / 500
837	Bague à spirale godronnée en or jaune et or gris (AC) centrée d'un diamant pesant environ 0.18 cts. Travail vers 1940/50. Chaton avec déformation. Larg : 17 mm. TDD: 53. PB: 9.3g	600 / 800
838	Médaille Saint Christophe et sa chaîne forçat plate en or jaune (AC). Dos avec gravure. Poinçons têtes d'aigle. Déformations. Diamètre : 17.5 mm. Long: 74 cm. PB: 7.8g	620 / 640
839	Collier ras de cou en or jaune (AC) composé d'un pendentif saphir poire surmonté d'un petit diamant retenu par une chaîne forçat. Long: 41.2 cm. PB: 2.8g	200 / 220
840	Paire de boucles d'oreilles ornée chacune d'une perle de culture blanche d'environ 6.4 mm de diamètre sur or jaune (AC). Système arrière dépaillé. PB: 1.7g	80 / 100
841	Parure collier et bracelet à maillons entrelacés et plate avec usures et déformations en or jaune. Poinçons têtes d'aigle. Long: 44 et 20.2 cm. PB total: 18.1g	1500 / 1550
842	Petite montre gousset et contre boîtier en or jaune. Le dos à décor d'un écri son et d'e-mail noir et bleu. Poinçons têtes de cheval. Rayures, déformations, manques. Verre cassé. PB: 24.5g	300 / 350
843	2 maillons de bracelet maille gourmette en or jaune. PB: 3.7g	200 / 300
844	TYLEX. Montre de dame, le boîtier en or jaune. Bracelet cuir. Poinçon tête d'aigle. Rayures et déformations. PB: 11.3g	250 / 300
845	Bijou de piercing en or jaune (AC) orné d'une lignée de pierres d'imitation incolores de taille ronde et navette . Manque le système fermeture. PB: 1.4g	120 / 130
846	Pendentif médaillon ouvrant orné d'une perle de culture blanche en or jaune et surmonté d'une fleur de lys. Poinçon tête d'aigle. Observation : bijou jamais porté. Hauteur avec bélière : 41 mm. PB (sans verre): 6g	460 / 500
847	Pendentif médaillon ouvrant orné d'une perle de culture blanche en or jaune et surmonté d'une fleur de lys. Poinçon tête d'aigle. Observation : bijou jamais porté. Hauteur avec bélière : 45 mm. PB (sans verre): 8.9g	680 / 700
848	CHARLES GARNIER. Pendentif « éléphant » en or jaune. Poinçon tête d'aigle et de fabricant. Hauteur : 22 mm. Larg: 17 mm. PB: 2.8g En 1901, Charles Garnier débute à Paris en tant que créateur de bijoux. Puis en 1985, l'entreprise révolutionne la conception de la joaillerie avec l'introduction de l'électroformage permettant ainsi aux bijoux d'être plus légers avec un certain volume.	200 / 220
849	Pendentif médaillon ouvrant orné d'une améthyste ovale facettée en or jaune et orné de deux fleurs de lys. Poinçon tête d'aigle. Observation : bijou jamais porté. Hauteur avec bélière : 53 mm. PB (sans verre): 9.5g	720 / 740
850	Pendentif médaillon rectangulaire en or jaune centrée d'un grenat ovale facetté rehaussé de trois pampilles. Travail de ciselure et de frise de lierres. Poinçons têtes d'aigle. Hauteur avec bélière : 71 mm. PB: 10.3g	800 / 820
851	Paire de boutons de manchette octogonales à décor de damier en or jaune. Poinçons charançons. PB: 10.3g	800 / 850

852	Pendentif or jaune orné d'une pièce or 10 Mark de Karl Furtemberg sur un entourage lapidé. Poinçon charançon. Diamètre : 23 mm. PB: 5.6g	400 / 420
853	Pince à cravate à décor de damier finition satinée en or jaune avec sa chaîne boutonnée. Long : 59 mm. Larg: 6 mm. PB: 5.7g	450 / 500
854	TISSOT. Montre bracelet de dame en or jaune. Poinçons têtes d'aigle. Bracelet vrillé et accros. Long : 17.4 cm. PB: 23.8g	1200 / 1300
855	Lot de pièces en argent : 8 pièces de 10 F Hercule et 6 pièces de 50 F Hercule. Pd total : 379.8 g	400 / 500
856	Lot de pièces en argent de 50 centimes, 1 F et 2 F. Poids total : 363.5 g	350 / 400
857	Lot de 2 pièces en or : 1 de 20 F Napoléon III 1857 et 1 de 10 F Napoléon III 1865 (usée)	900 / 1200
858	Lot de 14 pièces de 10F en argent modèle Hercule, 4 pièces de 50 F argent Hercule, 1 pièce de 5 F Louis Philippe argent, 2 pièces de 5F modèle semeuse argent, 1 pièce de 5F Monaco argent, 1 pièce de 5 F argent cérés montée en médaille avec bélière. Poids total : 559.5 g	500 / 600
859	Deux pièces en or de 20 F Napoléon III, tête nue de 1858 et 1859	1200/1300
860	Deux pièces en or de 20 F Napoléon III, tête laurée de 1862 et 1869	1200/1300
861	Lot en argent de 39.7 g comprenant : 1 pièce de 5 F Louis Philippe de 1839 et un petit bracelet (925°)	35 / 40

CONDITIONS DE VENTE

1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Preneur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et rentoilage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

2- ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat accompagné de la copie recto-verso d'une pièce d'identité. Le commissaire-preneur agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots en ne dépassant pas, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur. Les ordres d'achat et les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir au plus tard la veille de la vente à 18h. Il s'agit d'un service gratuit et d'une facilité pour les clients. Le commissaire-preneur ne peut être tenu responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou une demande d'enchères téléphoniques par erreur ou toute autre cause.

Nous ne prenons pas d'enchères téléphoniques pour les ventes courantes.

3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

4- DONNEES

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par notre OVV afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

Conformément à l'article 2bis de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce d'ivoire d'éléphant et de corne de rhinocéros, notre maison de vente effectuera pour le compte de(s) adjudicataire(s) la déclaration d'achat auprès du CITES.

Nos clients disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes.

5- FRAIS DE VENTE

18 % TTC en sus de l'enchère

14.28 % TTC pour les ventes judiciaires (lots précédés d'un astérisque)

6- PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude

- Virement bancaire (IBAN sur bordereau d'achat) Eventuels frais additionnels à la charge de l'adjudicataire.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. Aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

7- DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Preneurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

8- RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.

9- EXPÉDITION

Pour toute demande d'expédition, veuillez contacter la société Mail Boxes Etc., prestataire professionnel qui se charge de l'emballage et de l'envoi de vos achats. Tél. : 04.91.37.01.37 ou par mail mbe2568sdv@mbeFrance.fr.

10- FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX VENTES AUX ENCHERES

L'Hôtel des Ventes d'Avignon est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Preneurs Multimédia (CPM), société anonyme à

directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de l'Hôtel des Ventes d'Avignon ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par l'Hôtel des Ventes d'Avignon.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par l'Hôtel des Ventes d'Avignon est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnées au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnées au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, L'Hôtel des Ventes d'Avignon pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnées au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et l'Hôtel des Ventes d'Avignon ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnées, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

L'Hôtel des Ventes d'Avignon, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par l'Hôtel des Ventes d'Avignon : par écrit auprès de l'Hôtel des Ventes d'Avignon, 4 rue Mère Térésa, 84000 Avignon,

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.fr

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer l'Hôtel des Ventes d'Avignon de tout changement concernant ses coordonnées de contact

PATRICK ARMENGAU - COMMISSAIRE-PRISEUR

Expert Près la Cour d'Appel

Courtine - 4 rue Mère Térésa - 84000 Avignon - Tél 04 90 86 35 35

site web : www.avignon-encheres.com e-mail : contact@avignon-encheres.com

SARL HÔTEL DES VENTES D'AVIGNON / SOCIÉTÉ DE VENTES VOLONTAIRES

CERTIFICATION ISO 9001 / AGRÉMENT 2002-166